

Ces conditions s'appliquent à tout embarquement à bord de La Demoiselle, propriété de Grand Cognac.

GARANTIE DES PRIX

Les tarifs indiqués sont fermes et valables pour l'année 2022. Au-delà, ils sont susceptibles d'être modifiés.

GARANTIE DE RÉSERVATION

Toute réservation n'est confirmée qu'au paiement du billet soit auprès de l'un des Bureaux d'Information Touristique, en ligne ou à quai lors de l'embarquement.

CONDITIONS D'ANNULATION

- **Annulation par le client** : pas de remboursement sauf cas de force majeure (sur présentation d'un justificatif).
- **Annulation par Grand Cognac en cas de force majeure, dysfonctionnement ou conditions météorologiques** : le client en sera informé avant le départ et remboursé de l'intégralité des sommes versées.

Dans l'hypothèse où Grand Cognac ne pourrait assurer la totalité de la prestation, Grand Cognac s'engage à rembourser la totalité des sommes versées. Le capitaine se réserve le droit, pour des questions de sécurité, de ne pas prendre le départ s'il l'estime nécessaire (temps, visibilité, comportement des passagers, niveau d'eau...) ou d'écourter la rotation. Il sera alors procédé au remboursement des billets.

DURÉE DE LA BALADE FLUVIALE & HORAIRES

La durée et les horaires de balades sont indiqués lors de l'achat du billet. L'embarquement des passagers débute 15 minutes avant l'heure de départ. Chaque passager devra être muni de son billet d'embarquement.

Pour des raisons de navigation, notamment le franchissement des écluses, le bateau peut prendre du retard sur l'heure d'arrivée.

NON PRÉSENTATION ET RÉDUCTION DE L'EFFECTIF DES PASSAGERS

En cas de non présentation aux horaires d'embarquement, la prestation sera considérée comme assurée et ne sera ni reportée ni remboursée. En cas de réduction du nombre de passagers, les billets ne seront pas remboursés.

CAPACITÉ

Le bateau a une capacité de 69 passagers dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite. Il pourra embarquer à son bord 2 vélos. L'équipage est composé de 2 agents.

.../...

UTILISATION DES ESPACES

Le passager devra se comporter de manière paisible dès l'embarquement et respecter les consignes dispensées par l'équipage. Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool à bord. La consommation d'alcool est toutefois autorisée, pour le public seulement, lors des affrètements privatifs et d'animations incluant des dégustations. L'équipage veille alors à une consommation maîtrisée et pourra faire cesser la consommation en cas d'abus.

Les animaux ne sont pas admis à bord à l'exception des chiens guides d'aveugles.

ASSURANCES

Le client est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer au cours de la balade. Grand Cognac décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vol, dégradations...) affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels) apportés par les passagers.

RÉCLAMATION ET LITIGE

Toute contestation ou réclamation doit être adressée à Grand Cognac dans le courant de la semaine suivant l'exécution de la prestation. Tout litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les partis relèvera de la compétence des tribunaux d'Angoulême.

